

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES

DECRET N° 78/628 DU 22 SEPTEMBRE 1978
créant le Comité de Haut-Patronage
des Coupes d'Afrique de Hand-Ball
dénommées

COUPES MARIEN NGOUABI

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI;
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 du Comité Central du
Parti Congolais du Travail portant création du Comité Militaire du
Parti et fixant des attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 portant organisation
et structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret n°77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exerci-
ce du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;

Sur proposition du Ministre de la Culture, des Arts et des
Sports;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er.—Il est créé un comité de Haut Patronage des Coupes
Marien NGOUABI.

Les compétitions prévues à cet effet se dérouleront à Brazzaville en
Juillet 1979.

Article 2.— Le Comité de Haut Patronage est composé comme suit :

Président: Le Président du Comité Militaire du Parti, Président de
la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des
Ministres.

Vice-Président: Le Premier Vice-Président du Comité Militaire du
Parti Chargé de la Coordination des activités du Parti.

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du
Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Minis-
tre du Plan.

Membres : Les Membres du Comité Militaire du Parti;

Les Chefs des Départements du Parti;

Les Membres du Conseil des Ministres;

Le Premier Secrétaire de l'U.J.S.O.

Le Maire de la Ville de Brazzaville;

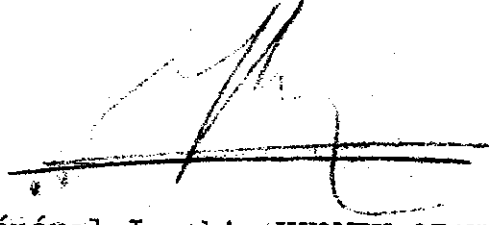
Le Chef d'Etat-Major Général de l'Armée Populaire
Nationale



Article 3.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo.

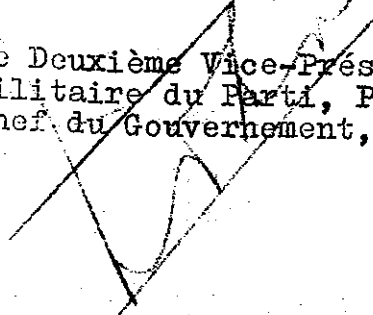
Fait à Brazzaville, le 22 SEPTEMBRE 1978

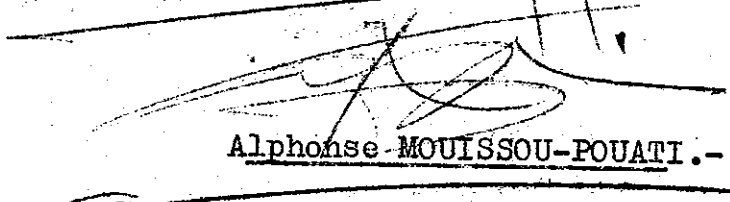
Par le Président du Comité Militaire
du Parti, Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres


Général Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan

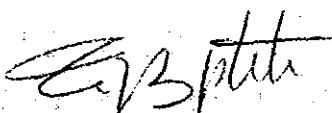
Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-


Alphonse MOUÏSSOU-POUATI.-

Le Ministre de la Culture,
des Arts, et des Sports

Le Ministre des Finances.


J.B. TATI-LOUTARD.-


H. LOPES.

